

LA POSSESSION CONTRE LE PROJET DE CENTRALE THERMIQUE DU PORT

# Un problème pour toute l'île

La commune de la Possession a réaffirmé son refus de la future centrale thermique du Port. Elle a décidé de mener une contre-expertise sur les retombées sanitaires qu'elle provoquera.

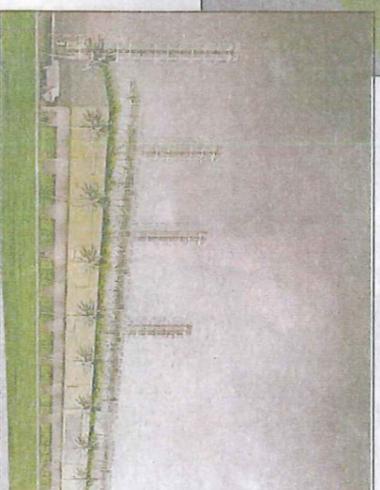
La mairie de la Possession ne veut pas de la centrale thermique qui doit se construire à sa porte. Elle l'a répété encore lundi. Alors qu'elle participera à la prochaine instance locale de concertation (ILC), Roland Robert, entouré de son adjoint à l'environnement Cyrille Lebon et de Louise Dumesnil, présidente de l'Association de défense de l'environnement de la Possession (Adep), a expliqué l'absence de la commune à l'ILC de la semaine dernière. « J'ai clairement indiqué que je n'hésite pas à voter la loi de la Possession dans une instance comprenant plus de 40 institutions », annonce le premier magistrat de la commune. Il souhaitait auparavant rencontrer le préfet. Par ailleurs, le maire souhaitait voir l'Adep invitée à cette consultation.

Mais depuis vendredi, après une rencontre avec le préfet, Pierre Henri Maccioni, les choses ont évolué. La Possession ira à la prochaine ILC pour réaffirmer son refus de cette centrale en compagnie de Louise Dumesnil, présidente de l'Adep.

La Possession s'interroge sur tout sur les aspects sanitaires de ce projet de centrale de 200MW fonctionnant au fuel. Roland Robert a exposé ces craintes au préfet et demandé une totale transparence sur ce



Quel que soit le projet architectural retenu, la mairie de la Possession ne veut pas de la centrale électrique.



projet. Il l'a informé que la commune mènera une étude d'impact sur la santé des Possessionnais. « La commune va faire appel à un cabinet d'étude indépendant », explique le maire. Les résultats devraient être connus avant la fin de l'année. Une contre-expertise qui viendrait confirmer ou non les dires d'EDF qui affirme utiliser une technologie parmi les plus performantes, ne présentant aucun risque pour la santé. Le maire en doute. Tout comme il doute de l'indépendance de l'observatoire de l'air qui effectue des mesures sur le Port, car son principal financeur est EDF.

De plus, la commune de la Possession a souhaité voir une commission d'experts se mettre en place. Elle sera chargée d'évaluer la centrale thermique mais aussi toutes les opportunités de stratégie énergétique

qu'on pourrait y attacher : énergie de la mer, récupérateur de chaleur. Car pour le maire de la Possession tant qu'on ne travaille pas sur les énergies renouvelables, il sera toujours plus facile d'avoir recours aux énergies fossiles comme cela se fait actuellement. « Nous ne croisons pas la demande croissante en énergie, ajoute Louise Dumesnil. Mais nous trouvons que les essais pour l'utilisation des énergies renouvelables traînent en longueur ».

## Laboratoire du développement durable

Roland Robert veut faire de la Possession « le laboratoire d'une politique novatrice de l'énergie pour le développement durable de la Réunion » pour s'inscrire au mieux dans la notion de « Réunion, laboratoire d'énergies renouvelables et de développement durable »,

mise en avant lors du Grenelle de l'environnement. Pour lui, le problème de la centrale pose celui de la politique de l'île dans ce domaine. Voilà pourquoi il a aussi rencontré le président de la Région, Paul Vergès. « Un tel débat dépasse le cadre de l'instance locale de concertation », affirme-t-il.

Par ailleurs Roland Robert se félicite de voir ses opposants partager l'opinion de la mairie sur ce dossier. « A ceux qui disent que nous n'avons rien fait pendant six ans, je voudrais tout de même dire que c'est plutôt eux qui ont l'air de découvrir le problème », ajoute Cyrille Lebon. « Il y a un point sur lequel nous pouvons nous réjouir. Pour la prochaine mandature, au conseil municipal, il y a au moins un point sur lequel l'opposition sera d'accord avec nous », conclut Roland Robert. V.G.

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA POSSESSION

# Le PLU en révision partielle

L'annulation par décision du tribunal administratif en juillet du PLU de 2006 de La Possession a eu pour conséquence de rendre à nouveau applicable son prédécesseur, celui de 2005. Or, ce document est incompa-

tible avec le projet du terminal crétailler qui se situe sur les communes du Port et de la Possession. Mais il est indispensable d'augmenter les capacités de stockage actuelles. Le conseil municipal qui s'est tenu

hier a approuvé le lancement de la procédure de révision simplifiée du PLU uniquement sur le périmètre du futur terminal crétailler. La commune devrait donc lancer prochainement une nouvelle concertation publique.

Par ailleurs le conseil municipal a approuvé la vente d'un terrain de 16 852m<sup>2</sup> dans le quartier de Saint-Laurent à l'association départementale des amis et parents d'enfants handicapés (Adapei). Cette association basée au Tampon, spécialisée dans la formation des handicapés de tous les âges, doit y implanter une « Maison du handicap ». Une vente pour un montant de 325 000€.

La structure concentrera au même endroit : un centre d'aide par le travail (CAT), un

institut IMP, un foyer d'accueil occupationnel (FAO) ainsi qu'un foyer des grands-parents. Un centre administratif et des logements pour le personnel de cette maison devrait compléter cet ensemble. Les travaux pourraient commencer l'année prochaine.

Pour terminer cette séance, la mairie a tenu à féliciter Marcelle Puy pour sa victoire sur le Grand Raid. Roland Robert a salué « sa combativité, son moral d'aigle, son humilité qui force le respect ».

Il a rappelé que la jeune femme s'est entraînée avec un groupe de six employés communaux. Tous, comme tous les Possessionnais engagés, ont terminé la course. Samedi, Marcelle Puy deviendra citoyenne d'honneur de la commune. V.G.

## Vite dit

■ **Saint-Pierre** : mauvaises odeurs à la Cliam. Les riverains s'en sont sans doute rendus compte. De mauvaises odeurs flottent à nouveau autour de l'usine de la Cliam dans la zone industrielle 2 à Saint-Pierre.

Mais la Cliam plaide non coupable. Selon la direction de l'entreprise, une coupure de courant surprise samedi a bloqué le fonctionnement de la station d'épuration de l'usine et une nouvelle coupure plus courte hier a compliqué un peu plus la situation. D'où le retour de ces odeurs naturelles que les riverains avaient un peu oubliés. La Cliam prévoit un retour à la normale pour aujourd'hui vers midi.

■ **Fermure des garderies de Saint-Léu**. Des parents adhérents de l'Asiap tiennent à informer de la mise en liquidation de l'association par le tribunal de grande instance le 16 octobre dernier pour cessation de paiement. L'Asiap n'est donc plus autorisée à prendre en charge les enfants des écoles de Saint-Léu, ce dès la rentrée de jeudi.

La fermure concerne 215 enfants inscrits dans les garderies de Stella, Saint-Léu centre, le Portail et la Pointe des Châteaux.

Césaire de la Musique, décédé aux vedettes de la chanson originaires d'outre-mer et d'Afrique francophone. Pour cette deuxième édition de la manifestation, le groupe de Gilbert Pounia concourait avec trois autres formations nommées : Bamboolaz (Martinique), Quartier-Latin (Côte d'Ivoire) et T-Vice (Haïti).

■ **Alon koz santé**. A l'initiative de la Mission locale Sud, le projet global Alon Koz Santé propose, avec de nombreux partenaires et en associant les jeunes à la préparation des activités proposées, des actions dans les différentes communes du Sud sauvage afin de sensibiliser les jeunes en utilisant le sport et la culture comme vecteur de communauté.

Ainsi hier un pique-nique débat a été organisé sur le site du Cap Méchant. Plus de 150 jeunes de Saint-Philippe, Saint-Joseph et Petite-Île ont pu s'informer auprès des stands de Sid'Adventure, Antité Sobriété, Vie Libre...

La prochaine action se déroulera sur le site de Grande Anse le 14 novembre, et le 1<sup>er</sup> décembre une action de solidarité pour la lutte contre le sida aura lieu à Saint-Joseph avec la participation de l'association foot du monde, emmenée par Alain Vernon, Bernard Diomède et Pascal Vahira.



Marcelle Puy et l'équipe d'employés communaux de la Possession engagée dans le Grand Raid, félicités par Roland Robert.

ATTENTION!

J-2

REPRISE MINIMUM de votre ancien véhicule

Jusqu'à samedi 17h !

St-Denis - Le Port - St Pierre

0262 920 000

COTRANS OCCASIONS

\*Reprise minimum de votre véhicule 3000 euros sur l'achat d'un véhicule d'occasion signalé sur site au sein des établissements Cotrans Occasions. Offre soumise à conditions et réservée aux particuliers.

**Kababar**
  
 au Grand Marché

Dans le cadre de la semaine créée en partenariat avec l'ODC et le Festival de contes de Jiriville.

«Alon fe koz bann fonksèyè-bann parabolèy, bann komédien. Na in nèbet zislor pou rakont a zot...»

**Alon kabbar si na kabbar !**

samedi 27 octobre à 20h00  
 dimanche 28 octobre à 18h00